

LA REVUE FRANÇAISE DE
SERVICE SOCIAL

260 ■ 2016-1

LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL AUJOURD'HUI: POUR QUI ? POUR QUOI ?



anas

association nationale des assistants
de service social



**PRESSES
DE L'EHESP**

SOMMAIRE

DOSSIER

LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL AUJOURD'HUI : POUR QUI ? POUR QUOI ?

Éditorial 8
Stéphanie Delbrel, Cristina De Robertis

PREMIÈRE PARTIE : REGARDS CROISÉS

Du progrès social au
développement social local 12
Henri Pascal

Le développement social
et son actualité 20
Geneviève Besson

Le développement social local
est-il au service des institutions,
des citoyens ou des élus ? 27
Didier Dubasque

Travail social et
développement social :
la juste place 35
Micheline Romagnan

Le développement social
dans les rapports officiels 42
Cristina De Robertis

Le développement social :
critique de la raison politique ou
les champs de l'attraction sociale 52
Denis Fleurdorge

Injonction participative
ou *empowerment* ?
Les enjeux de la participation 61
Marion Carrel

DEUXIÈME PARTIE : INITIATIVES ET PRATIQUES

Le développement social local,
il est temps de passer à l'acte ! 70
*Marie-Renée Bourget-Daitch,
Marc Monneraye*

Le Val-de-Marne (94) :
une collectivité promotrice
du développement social local 77
Aurélie Compain, Patrice Pierre

Le diagnostic social territorial,
un outil de professionnalisation
pour les étudiants assistants
de service social 91
Joëlle Delacôte

Témoignage
Diagnostic social territorial
pour l'impulsion d'un
développement social local 93
Lise Bakkaus-Dokoro

Le développement social
local comme support pédagogique
de la formation des travailleurs
sociaux 100
Brigitte Baldelli

*Action collective mise en place
par le service social départemental
de Tremblay-en-France
(Seine-Saint-Denis, 93)*
La santé vue à travers le théâtre 108
*Alice Ananou, Émilie Caudebec,
Cécile Mbarga*

VIE DE L'ANAS

**Attentats : message de l'ANAS et de la FITS
L'ANAS s'unit à l'émotion
des victimes et de leur famille** 114

**Avis technique du 1^{er} septembre 2015
La convention de coopération
entre Pôle emploi et l'Association
des départements de France
traitant de « l'approche globale
de l'accompagnement »** 115
*Commission déontologie de l'ANAS,
Anne-Brigitte Cosson*

**Communiqué du 7 septembre 2015
Remise du rapport
de Brigitte Bourguignon :
entre soulagement et attentes** 120
*Pour l'ANAS, Sandrine Dumaine,
Françoise Rouast*

**Communiqué du 30 octobre 2015
Loi relative au renseignement,
une atteinte à l'exercice
du travail social** 122
Conseil d'administration de l'ANAS

**Communiqué de l'ANAS et de la FNARS
du 13 octobre 2015
Loi immigration : pourquoi nous
refusons de légaliser la délation** 124

**Communiqué de la FITS du 17 septembre 2015
Réfugiés : la position de la Fédération
internationale des travailleurs
sociaux (IFSW)** 125
*IFSW, traduit pour l'ANAS par
Didier Dubasque et Émeline Devillers*

**Disparition d'Yvette Baumann
épouse Farnoux : hommage à une
grande dame du service social** 127
Yves Faucoup

Nous avons lu 128

Nous avons reçu 129

Nous y étions ! 131

ÉDITORIAL

Stéphanie Delbrel, Cristina De Robertis

Qu'est-ce que le développement social ? Ce concept dans l'air du temps a gagné une nouvelle notoriété ces dernières années. Il se trouve cité dans toutes les politiques sociales axées sur le territoire ; les institutions incitent les travailleurs sociaux à s'engager dans le développement social et les formations de master professionnel sur ce sujet fleurissent. Tout le monde fait désormais du développement social et cela contribue à donner l'impression que cette notion est moderne et nouvelle. Or, le développement social n'est pas nouveau, il était déjà bien présent dans les mouvements sociaux des années 1980. Alors, comment a-t-il évolué depuis cette époque ?

Comment définir le développement social aujourd'hui alors qu'il est devenu un concept valise où chacun met ce qu'il veut ? Quelles sont ses spécificités et ses similitudes avec les actions collectives et avec l'intervention sociale d'intérêt collectif (ISIC) enseignée en formation initiale des assistantes sociales (AS) et des conseillères en économie sociale familiale (CESF) depuis plusieurs années ?

Les institutions relaient cette injonction à faire du développement social auprès des travailleurs sociaux. Nous pouvons nous demander quels sont les objectifs poursuivis. Comment peut-on comprendre une telle unanimité dans la conjoncture socio-économique actuelle ? Quelles perspectives le développement social ouvre-t-il ? N'est-ce pas contradictoire avec la diminution des moyens financiers et la rationalisation organisationnelle ? Est-ce le mode de réponse trouvé pour soutenir la cohésion sociale mise à mal par des années d'individualisme et de crise de confiance dans nos institutions ?

Du point de vue de notre profession, en quoi le développement social représente-t-il une nouvelle opportunité pour les assistants de service social ? Peuvent-ils s'inscrire dans ce mouvement en faisant se rejoindre ISIC et développement social ? Et dans ce cas, qu'en est-il de la place de l'utilisateur, du public ? N'y a-t-il pas un risque de dérive et de récupération d'une activité auparavant portée par le terrain au profit aujourd'hui d'une politique descendante des institutions ?

Voici les questions au départ de ce numéro de la RFSS. Sans nécessairement pouvoir répondre à toutes, la réflexion nous amène à interroger et éclairer le développement social à partir de différentes approches : histoire, sociologie, responsables institutionnels, associations, professionnels et praticiens. Chacun avec sa spécificité nous fait part de sa pensée, de son analyse et de ses convictions.

Une première partie apportera des regards croisés sur le développement social : son évolution historique, sa conception, ses caractéristiques, son articulation avec les méthodologies professionnelles, les discours tenus dans les rapports officiels. Ce sera aussi l'occasion de s'interroger sur ses contradictions

et ses limites, sur les possibilités et les occasions qu'il représente pour les personnes et les travailleurs sociaux.

Une seconde partie sera plus centrée sur les réalisations et les pratiques des associations, institutions et travailleurs sociaux engagés dans des actions collectives et/ou de développement social. Plus spécifiquement trois articles traitent du diagnostic territorial, point de départ du développement social, pratiqué par les professionnels et, en l'occurrence, par des étudiants dans le cadre des stages de formation.

LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET SON ACTUALITÉ

Geneviève Besson

RÉSUMÉ : Le développement social comme projet démocratique revient au premier plan des politiques publiques. Pour autant, sa définition demeure assez floue, générant des ambiguïtés dans les pratiques correspondantes. Participation, partenariat, territoire et transversalité pourraient en constituer les repères opératoires, pourvu que l'on sache, entre autres, dépasser les rapports de pouvoir et libérer la créativité des intervenants sociaux.

MOTS CLÉS : développement social, participation, partenariat, territoire, transversalité, pouvoir d'agir, rapports de pouvoir, initiative, créativité, recherche-action.

UNE MISE À L'AGENDA POLITIQUE TRÈS ATTENDUE

En cette fin 2015, peut-être n'avons-nous jamais autant évoqué officiellement le développement social, à la fois comme perspective (finalité) et comme manière de faire (méthode) de la politique publique. En effet, sorti de son cadre militant exclusif, celui-ci figurait déjà dans le dernier référentiel des diplômés d'assistant social (AS) et de conseiller en économie sociale et familiale (CESF) pour permettre le développement des pratiques attendues. Par ailleurs, dans nombre d'organigrammes de conseils départementaux, le terme est à l'honneur pour désigner directions ou sous-directions. Parallèlement, les opérateurs de formation continue s'emparent depuis un bon moment déjà de la thématique pour outiller les praticiens, injonction leur étant faite d'œuvrer en faveur du développement social ; enfin, et surtout, le tout récent plan d'action en faveur du travail social et du développement social, présenté à l'issue des États généraux du travail social par Madame Ségolène Neuville, secrétaire d'État, évoque le développement social comme finalité, à un moment où un message fort était attendu, trente ans après l'emblématique discours de Nicole Questiaux positionnant le travail social dans un large cadre sociétal.

On peut ainsi véritablement se réjouir d'une mise à l'agenda politique d'une approche spécifique revendiquée de longue date à travers différentes pratiques et différents termes. Sa reconnaissance officielle signe-t-elle alors la fin des incantations et le déploiement effectif de ses principes ?

Rien n'est moins certain : la plasticité du terme se prête à nombre d'interprétations et donc autant de pratiques, l'énoncé du terme ne pouvant suffire à la mise en œuvre de ses principes.

Sur le plan de la sémantique, le développement social a même opéré sa mue : il ne s'appelle plus désormais DSL, le terme « local » ayant disparu pour

signifier que l'État ne pouvait s'en désintéresser en renvoyant au territoire la seule responsabilité de la fabrication du « vivre ensemble ». Sans doute doit-on y voir l'affirmation de l'autonomie des collectivités territoriales tout autant que leur impuissance à fabriquer seules de la cohésion sociale. Mais peut-être aussi faut-il s'alarmer de la perte de référence à la généalogie du développement social, à cet héritage des pratiques de territoires et de groupes marginalisés ancrés localement et qui, en France et ailleurs, décident de prendre collectivement leur destin en main au moyen d'initiatives ascendantes (rencontrant parfois des impulsions descendantes), lesquelles ont pour nom développement rural, développement social des quartiers, développement social urbain... puis plus tard développement durable.

UN CONCEPT ASSEZ FLOU MAIS DES PRINCIPES FORTS

Le premier problème avec le développement social, c'est que comme Monsieur Jourdain et la prose, on en fait sans le savoir, alors que paradoxalement, on revendique aussi en faire alors que ce n'est pas toujours le cas. Cela vient de définitions floues dont chacun des termes est lui-même porteur d'ambiguïtés. Rappelons que le DSL est pourtant particulièrement exigeant¹⁸, et qu'il nécessite de la méthode, du temps, de la volonté et des convictions. Le DSL, ce sont d'abord des valeurs qui vont inspirer des actions : solidarité, citoyenneté, cohésion sociale...

Pour évoquer plus concrètement ce qu'est le développement social, l'image du fameux triangle vient alors spontanément à l'esprit : à une pointe, on retrouve les élus (d'un département, d'une commune, d'une région, d'une intercommunalité...), à une autre pointe, il y a les professionnels et techniciens dont les travailleurs sociaux et intervenants sociaux, mais pas seulement, car l'emploi, la mobilité, la culture, les transports... sont aussi en jeu. Enfin à la dernière pointe du triangle, il y a la population, les habitants, citoyens, administrés, personnes accompagnées, bénéficiaires... selon le terme que l'on retient. L'objectif est alors de faire fonctionner le tout ensemble pour produire de l'action publique et de la politique publique. Ce n'est pas simple, parce que bien que les légitimités de chacun soient d'égale valeur, les savoirs, les pouvoirs, les intérêts et les temporalités sont très différents. Il y faut aussi de la médiation (le travail social peut y exceller) parce qu'avec les rapports d'exclusion, les personnes en difficulté n'ont pas accès spontanément à l'espace public pour s'exprimer.

On pourrait aussi se dire qu'il faut impérativement quatre lettres mêlées pour faire du développement social, deux P et deux T :

- un P comme participation (c'est le triangle évoqué) ;
- un P comme partenariat (car généralement, les partenariats ne sont pas symétriques) ;
- un T comme territoire (celui qui fait sens commun pour tous alors qu'il peut signifier pour certains, espace d'appartenance culturelle, pour d'autres, espace des flux économiques, espace politique des élections, espaces des

18. Geneviève Besson, *Le Développement social local. Significations, complexité et exigences*, L'Harmattan, 2008.

diverses interventions administratives alors que leurs périmètres diffèrent...), mais un territoire qui n'enferme pas et qui ne soit pas fétichisé ;

- et enfin, un T comme transversalité (pour sortir des politiques sectorielles, décroïsonner et permettre l'approche globale).

Il faut impérativement que ces quatre lettres soient en dialogue sinon cela conduit à des dérives. Par exemple, un partenariat bien développé (qui permet cohérence, efficacité et efficience) mais sans aucune participation ne peut que se faire plus pesant encore pour les personnes en difficulté et augmenter ainsi leur sentiment de domination.

Bien sûr, tenir ces quatre lettres à la fois est ambitieux, voire utopique, parce qu'il est difficile de tout traiter à la fois. L'essentiel est bien de commencer et de garder toujours l'horizon des dimensions qui n'ont pas été développées et qui font défaut. Un pas est un pas ! Se lancer dans l'action collective est d'ailleurs un premier pas : les personnes sortent alors de leur isolement, relativisent leurs difficultés en découvrant que d'autres les vivent, se rassurent sur elles-mêmes et reprennent confiance tout en développant des liens. La stigmatisation sociale dont les personnes faisaient l'objet (en raison de leur tenue vestimentaire, de leur inactivité, de leurs propos facilement agressifs, de leur image de mauvais parent parce que les enfants sont placés, image de mauvais payeur parce qu'il y a eu expulsion, image de quémandeur d'aides financières...) disparaît peu à peu au profit d'une identité positive reconquise. L'initiative peut alors voir le jour avec un accompagnement qui se fait plus respectueux et plus discret, dans une posture nouvelle qui n'est plus celle du sachant mais celle du maïeuticien. Celui-ci permet aux personnes de découvrir leurs propres compétences, ainsi que leur capacité à analyser par elles-mêmes ce qui leur pose ici et maintenant problème – dont les solutions possibles pour y remédier – et de savoir comment réutiliser à l'avenir les compétences ainsi développées. Cela s'appelle tout simplement le développement du pouvoir d'agir ! Offrir aussi aux personnes la possibilité de créer, de donner quelque chose aux autres et ne pas seulement recevoir est essentiel : il n'y a pas pire que de n'exister qu'à travers la dépendance aux autres, car c'est nier la dignité et ce qui fait l'être humain.

Bien évidemment, sauf à être discordante, l'institution doit aussi développer la participation de ses salariés. Par exemple, nombre de réorganisations se vivent de façon descendante, voire autoritaire, alors que les travailleurs sociaux sont bien placés pour mesurer l'impact d'une décision (dans ses effets positifs et nocifs), pour alerter et conseiller utilement. Il en va de même pour la mise en place de nouveaux outils quotidiens (logiciel, barèmes d'aide, propositions d'actions collectives, évaluation des actions et organisations...). D'un point de vue managérial, c'est aussi faciliter l'adhésion et le portage des orientations données pour une meilleure application, mais c'est surtout libérer très utilement la créativité des travailleurs sociaux pour imaginer de nouvelles réponses et redonner du souffle à une action sociale qui se bureaucratise et se fatigue (ce qui peut être le cas dans des administrations très hiérarchisées...).

LES DIFFICULTÉS ET LES FREINS

Une des premières difficultés correspond sans doute au temps institutionnel et partenarial d'absorption des nombreuses réformes, qui constituent souvent plus de sédimentation et de complexité que de simplification et de mise en cohérence de l'action publique. Chacun par exemple, et dans des temporalités différentes, élabore son plan, son schéma, avec des diagnostics « partagés » qui se superposent et ne se construisent pas toujours à la bonne échelle. Il ne faut alors pas s'étonner que de si grands besoins d'articulation et de coordination se cristallisent aujourd'hui autour de l'impérative nécessité de mise en place de « parcours » pour les personnes, lesquelles se débattent entre multiples institutions et dispositifs. Mais le parcours (qui suppose un point de départ et un point d'arrivée avec des étapes), ne traduit-il pas avant tout le fantasme rationaliste des institutions alors que la personne concernée vit surtout la difficulté de l'instant présent avec l'impossibilité de se projeter dans l'avenir ? Tout comme pour les intéressantes expérimentations AGILLE¹⁹ qui visent à décroiser et articuler l'action publique, il faut prendre garde, malgré les meilleures intentions du monde, à ne pas penser et prétendre à la place des personnes concernées. C'est d'ailleurs pleinement l'ambition du développement social que de construire à partir de l'expression des personnes concernées.

Du côté des collectivités territoriales, l'heure est à l'appropriation et à l'anticipation de la grande réforme territoriale (appelée parfois « acte III de la décentralisation ») déclinée en trois lois successives. Il est sans doute difficile d'avoir plusieurs rôles au four en même temps. Sans compter les dramatiques difficultés budgétaires des départements (l'effet de ciseaux lié d'un côté à la charge croissante des allocations de revenu de solidarité active, RSA, des allocations personnalisées d'autonomie, APA, et des prestations de compensation du handicap, PCH, non compensées intégralement, et de l'autre, à la baisse des différentes recettes), il faut aussi réaliser que les cantons ont été redécoupés et que de nouveaux exécutifs se sont installés avec un renouvellement important (les femmes sont désormais élues à parité). Il y a donc un temps nécessaire à l'appropriation des dossiers, à la découverte de leurs enjeux et à la définition de nouvelles orientations. Souvent d'ailleurs, celles-ci se doublent de complètes réorganisations qui suppriment les repères anciens et génèrent une déstabilisation temporaire pour les services. Quand il ne s'agit pas par ailleurs de penser les élections départementales et régionales à partir d'enjeux nationaux, ce qui gomme les enjeux locaux déjà peu perceptibles... (Peut-on dire que le citoyen lambda connaît véritablement les compétences des communes, des intercommunalités, des départements et des régions, aidé en cela par la pédagogie des campagnes électorales ?)

Alors, le développement social, dans tout ça ? La moindre des difficultés n'est pas celle de l'énoncé... Il n'y a guère que les initiés qui savent ce qu'est le développement social ! Et les travailleurs sociaux ont bien du mal à trouver les mots pour expliquer aux profanes ce qu'ils font et ce qu'ils recherchent. L'implicite fonctionne en mode dominant.

19. Accord cadre entre État et départements : Améliorer la gouvernance et développer l'initiative locale pour mieux lutter contre l'exclusion (AGILLE).

Mais une difficulté importante – voire un frein – dans la mise en œuvre du développement social provient surtout des rapports de pouvoir. Ceux-ci sont inévitables car inhérents à l'être humain. Personne n'y échappe. Ainsi, si l'on veut bien regarder, tous les étages sont concernés. De façon rapide et un peu schématique :

- l'institution protège jalousement ses compétences, ses prés carrés et, selon la formule « qui paye décide », transforme les partenaires en prestataires. L'instrumentalisation n'est pas loin (quid alors de la co-construction et de la gouvernance pourtant très évoquées ?) ;

- les fonctionnements hiérarchiques ont du mal avec la participation des agents (parce qu'il s'y joue des questions de statut, de distinction et donc d'identité) ;

- les professionnels sont bousculés et déstabilisés par la prise d'autonomie et l'expression des personnes accompagnées, lorsque celles-ci mettent en cause les décisions prises (et donc les travailleurs sociaux qui les incarnent). C'est le cas notamment lors d'un rejet d'aide financière, d'un contrat d'insertion ou d'une demande de formation non validés, d'un signalement ou d'un placement d'enfant, d'un placement d'une personne âgée, voire de son maintien à domicile lorsque l'entourage n'y est pas favorable. Pour autant, le développement du pouvoir d'agir suppose de changer les postures professionnelles pour laisser sa place d'acteur à la personne dans la définition de son problème et des solutions correspondantes ;

- les élus ont du mal à faire émerger une démocratie participative qui viendrait compléter la démocratie représentative, ils s'en méfient par rapport aux contre-pouvoirs que cela représente et à l'invalidation supposée de leur propre fonction.

Malheureusement, force est de constater que toutes ces difficultés relèvent généralement du non-dit, souvent du faux-semblant, alors qu'il serait nécessaire dans l'intérêt de tous de « parler vrai ».

Une autre difficulté provient du fait que les administrations n'échappent pas à la dérive bureaucratique. Garantir la norme est en effet prépondérant et les normes sont, hélas, en augmentation constante. Alors, inévitablement, la logique de guichet prévaut.

Les travailleurs sociaux passent aussi beaucoup de temps aux tâches administratives (saisir sur logiciel, rendre compte, solliciter une validation alors que les chaînes hiérarchiques sont longues), et ce, au détriment de la relation d'aide. Ils s'éloignent ainsi du cœur de leur métier et de leur engagement premier. Il serait donc impératif de faire cesser l'inflation des normes, de desserrer le carcan administratif pour libérer l'humain et permettre l'initiative.

QUELQUES LEVIERS IMMÉDIATS

La première nécessité est bien sûr celle de la formation. Formation initiale pour les travailleurs sociaux et intervenants sociaux, et formation continue pour l'actualisation des concepts et des pratiques. La formation des cadres, dirigeants et élus est aussi absolument nécessaire parce que ce sont eux qui impulsent, contrôlent et sanctionnent l'activité des intervenants sociaux. Il faut également produire une acculturation des différents acteurs

d'un territoire au développement social. Pour cela, les formations doivent être communes pour que les finalités soient comprises de tous avec les mots qui vont avec. Comme on le dit, il est toujours plus facile de s'entendre avec des personnes qui ne parlent pas la même langue, qu'avec des personnes parlant la même langue mais pour qui les mots n'ont pas la même signification...

Ces formations communes favoriseraient en outre la transversalité. Il faut savoir ainsi sortir de son institution, décaler le regard et faire un pas de côté, comme il faut savoir sortir de ses rôles de représentation (institutionnelle, hiérarchique, de genre...). Il faut, en quelque sorte, savoir jeter les masques.

Mais la formation ne saurait suffire. Il faut aussi que les politiques sociales et l'action sociale sortent de l'éternelle et vaine réparation – véritable Sisyphe – qui condamne à la répétition d'une tâche qui jamais n'aboutit (et porte en conséquence discrédit sur le travail social quant à son inefficacité). On connaît la situation en protection de l'enfance, de portefeuilles individuels de suivis composés de placements judiciaires et d'action éducative préventive : les suivis judiciaires sont priorités (l'ombre du juge et de ses attendus plane) au détriment de l'éducatif (mieux vaut ouvrir le parapluie). Alors, la file d'attente des mesures préventives s'allonge, les situations se dégradent et aboutissent à un placement judiciaire. Ainsi se constitue un cercle vicieux... Il faut donc libérer du temps pour la prévention, qui dans ce cas précis n'est d'ailleurs pas de la prévention primaire (contrairement au soutien à la parentalité en amont, au développement du lien social, aux actions d'information, de stimulation à domicile des personnes en situation de handicap, aux actions d'étayage du maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie pour éviter l'hospitalisation en urgence...)

Lutter par ailleurs contre les dispositifs sectoriels qui développent des effets individualisants et qui empêchent de ce fait approche globale et émergence des collectifs relève d'un autre impératif. Il n'est qu'à citer l'exemple du chômage : le chômage est avant tout un fait social, macro-économique. Il n'y a en effet pas assez d'offres d'emploi (en quantité et en qualité) par rapport à la demande. Seulement, on rend la personne responsable de cette situation en lui reprochant de ne pas avoir suffisamment travaillé et entretenu son employabilité. On la culpabilise. C'est ainsi une double peine. Alors, la personne se replie et s'isole, la honte s'installe.

De plus, les dispositifs sectoriels atomisent les personnes en les « éclatant » entre différents référents et les découpent ainsi en différentes tranches d'humain (une tranche d'insertion, une tranche de parentalité, une tranche de logement et une tranche de santé, par exemple, pour peu que les difficultés soient multiples, ce qui n'est pas étonnant d'un point de vue systémique). Difficile alors pour les personnes de trouver du sens à ce qui se joue et d'être actrices de leur vie.

En matière créative, il faut pouvoir développer les initiatives, l'innovation et l'expérimentation, dégager du temps pour que les travailleurs sociaux se confrontent par apprentissage au travail collectif (pour ne plus le craindre et y prendre ensuite du plaisir), accepter les tâtonnements et les erreurs inhérents aux expérimentations (on apprend davantage de ses échecs que de ses réussites), mais aussi promouvoir l'évaluation participative en incluant professionnels et bénéficiaires.

Enfin, se rapprocher de l'Université est une nécessité. Le travail social constitue au regard de la recherche un formidable laboratoire d'observation. D'un autre côté, les savoirs universitaires sont souvent ignorés par l'action sociale. Peut-on vraiment dire qu'on les réinjecte dans l'action quotidienne ? Deux mondes se sont ainsi constitués avec un fossé qui les sépare alors qu'ils devraient se nourrir l'un de l'autre. Les recherches-actions, à l'interface de la théorie et de la pratique, représentent des espaces intermédiaires (là où émerge ce qui est nouveau, les « objets frontière ») particulièrement intéressants, et qui seraient à développer parce qu'ils produisent des connaissances et qu'ils qualifient tous les acteurs qui y participent.

Pour conclure cette réflexion un peu brève sur le développement social, sur les éléments qui le composent et qui y font obstacle, on peut souligner que celui-ci constitue une démarche exigeante et de vérité. Le développement social ne peut que qualifier ses acteurs, il y a donc tout à y gagner. Le développement social représente autant une finalité (un horizon) qu'une méthode impliquant cohérence et efficacité à terme. Cette démarche rigoureuse mais vivante et empathique est aussi un effort pour construire une société plus démocratique, alors même que celle-ci est aujourd'hui violemment attaquée et qu'on en prend très douloureusement conscience. La démocratie demeure une construction collective permanente dont il faut savoir protéger les acquis...